

CATALOGUE DES INSCRIPTIONS INÉDITES

DU PALAIS ABBATIAL DE SAINT-CLAUDE

(seconde moitié XIVE-début XVIe siècle)

Stefano RICCIONI¹ et Pascale CHEVALIER²

Ce recensement des inscriptions sanclaudiennes est le fruit d'une classification préliminaire des plates-tombes et des inscriptions peintes, encore inédites, mises au jour durant les fouilles de l'ancien palais abbatial³. Huit dalles funéraires ont été recueillies, dans un état plus ou moins fragmentaire, dans le vestibule de l'église romane Notre-Dame des Trépassés et dans la « chapelle aux fresques » qui lui est contiguë à l'ouest, entre 1999 et 2002 (fig. 1-2). Parmi ces intéressants documents historiques, nous avons sélectionné les seules dalles funéraires inscrites (fig. 3). Le corpus complet et les réflexions sur les contextes historique et régional de toutes ces inscriptions, gravées comme peintes, seront traités dans la publication synthétique qui conclura les travaux archéologiques sur le site.

Pour rédiger chaque fiche, nous nous sommes inspirés d'un modèle qui offre des informations synthétiques sur différents éléments, privilégiant les aspects esthétique, historique et documentaire. Nous avons suivi les indications fournies par Robert Favreau⁴, les suggestions d'Armando Petrucci⁵ et la méthodologie utilisée dans

1. Epigraphiste et historien d'art, doctorant à l'Université de Rome-La Sapienza.

2. Archéologue, maître de conférences en histoire médiévale à l'Université Blaise-Pascal (Clermont-Ferrand II).

3. Sébastien BULLY, « L'abbaye de Saint-Claude (Jura). Premiers résultats des recherches sur le site de l'ancien palais abbatial : église Notre-Dame des Morts », dans *L'an mil. Fin du monde ou renouveau ? Les cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 32, 2001, pp. 195-206.

4. Robert FAVREAU, *Epigraphie Médiévale*, L'atelier du médiéviste 5, Brepols, Turnhout, 1997, p. 83-88, 185-190, 305-312 ; ID. et alii (dir.), *Corpus des inscriptions de la France médiévale*, Poitiers, 1969 (corpus ne prenant en compte les inscriptions que jusqu'au XIII^e siècle inclus ; voir en particulier le vol. 19 : *Jura, Nièvre, Saône-et-Loire*, 1997).

5. Armando PETRUCCI, *Medioevo da leggere. Guida allo studio delle testimonianze scritte del Medioevo italiano*, Turin, 1992, pp. 189-190.

l'élaboration des fiches du *Corpus des inscriptions de l'Italie médiévale* ⁶, pour tout ce qui a trait à la culture du Moyen Age, tandis que pour l'édition des textes nous nous sommes fondés sur la méthode décrite par Di Stefano Manzella ⁷, et sur les critères déjà éprouvés dans le *CIL* par Silvio Pancera et Hans Krummrey ⁸, et revus récemment par le même Pancera ⁹.

Des plates-tombes bas-médiévales

La rareté des publications sur le patrimoine épigraphique des XIV^e-XV^e siècles rend difficile les comparaisons avec d'autres plates-tombes du Jura ¹⁰. Dans l'état actuel des connaissances, nos dalles se caractérisent par leur rédaction en latin, alors qu'à cette époque l'emploi du français est beaucoup plus fréquent. En outre l'appareil décoratif, employé habituellement sur les dalles funéraires de cette période (image du défunt, arcades gothiques, incrustations, etc.) est absent sur nos exemplaires. Les blasons (de un à trois par dalle, cf. **fig. 4**) et les croix (sur les n° 1 et 2) ornant ces plates-tombes, privées de décor architecturé et de la figure du défunt, ne constituent pas une exception. De la couleur rouge souligne toutefois quelques lettres sur la dalle n° 2, le millésime de l'épithaphe n° 5 (**fig. 5**), le *amen* final du n° 4 et les chevrons d'un des blasons de Claude Venet (n° 3). La sobriété de nos six dalles est frappante lorsqu'on les compare avec le luxe, relatif, qu'affiche la plate-tombe de Jean de Corrobert, prieur de Neuville ¹¹, seul officier à avoir obtenu le droit de se faire inhumer dans une chapelle particulière de l'abbatiale Saint-Pierre, avant la réforme du monastère entreprise par l'abbé Etienne Fauquier au milieu du XV^e siècle ¹². Le

6. L. CIMARRA, E. CONDELLO, L. MIGLIO, M. SIGNORINI, P. SUPINO, C. TEDESCHI (dir.), *Inscriptiones Medii Aevi Italiae (saec. VI-XII). Lazio – Viterbo*, t. 1, Spolète, 2002, pp. VIII-X.

7. I. DI STEFANO MANZELLA, *Mestiere di Epigrafista. Guida alla schedatura del materiale epigrafico lapideo*, Roma 1987, pp. 38-39, 209-219.

8. Hans KRUMMREY, Silvio PANCIERA, « Criteri di edizione e segni diacritici », dans *Tituli*, 2, Rome, 1981, pp. 205-215.

9. Silvio PANCIERA, « Struttura dei supplementi e segni diacritici dieci anni dopo », dans *Supplementa italica*, n.s. 8, Rome, 1991, pp. 9-21. Pour des exigences d'impression, nous avons utilisé ici le soulignage au lieu du point suscrit, pour indiquer les lettres de lecture incertaine. Dans le catalogue final une photographie en lumière rasante est prévue, ainsi qu'un relevé révisé y compris pour les inscriptions peintes. Les dessins des dalles funéraires publiés ici sont des relevés de fouille, nécessairement provisoires, effectués dans des conditions peu idéales, avec un éclairage inadéquat sur des pierres très usées et en partie martelées.

10. B. PROST, « Notice sur trois dalles funéraires franc-comtoises », dans *Bulletin de la Société d'Emulation du Jura*, 1875, pp. 379-406 ; ID., *Les dalles funéraires de l'ancienne église abbatiale de Baume-le-messieurs (Jura)*, Lons-le-Saunier, 1878 ; B. MONNIN, *Etude iconographique sur les plates-tombes médiévales visibles à Besançon, suivi d'une analyse comparative*, mémoire de maîtrise, Université de Franche-Comté, 1984.

11. Jean de Corrobert était prieur de Neuville-les-Dames, prieuré de moniales du diocèse de Lyon, au moins depuis 1395.

12. Cf. Dom Paul BENOÎT, *Histoire de l'abbaye et de la Terre de Saint-Claude*, Montreuil-sur-Mer, t. 2, 1892, pp. 149-223 ; puis surtout René LOCATELLI, « La réforme de Saint-Claude au XV^e s. », dans *Pensée, image et communication en Europe médiévale. A propos des stalles de Saint-Claude*, Besançon, 1993, pp. 19-26 ; Aurélie BULLY, *L'abbaye de Saint-Claude au XV^e siècle : un siècle de mutation ? Historiographie et perspectives de recherche*, DEA, Université de Besançon, 2000.

religieux, décédé après 1410, quoiqu'en dise son épitaphe¹³, est figuré en effigie, les mains jointes, sous une arcature gothique complexe, son âme emportée par deux anges au sommet. On retrouve le formulaire de nos épitaphes dans l'inscription disposée sur les deux bordures latérales, ainsi que l'écriture minuscule gothique et deux blasons aux écoinçons inférieurs (fig. 6).

Les parallèles paléographiques entre les inscriptions de Saint-Claude et les autres exemples jurassiens attestent un emploi homogène de l'écriture gothique, aux obliques fortement découpées, alternant, dans une sorte de clair-obscur, pleins et déliés. Seule une épitaphe ne respecte pas ces caractéristiques, mais c'est la plus ancienne puisque le défunt, Pierre de Lacre, est mort dans la seconde moitié du XIV^e siècle.

La comparaison avec deux inscriptions de l'église Saint-Christophe de la Tour du Meix, un prieuré de Saint-Claude, confirme des liens étroits de dépendance¹⁴. Le même usage de l'écriture gothique qu'à l'abbaye, les formulaires et le système identique de mise en page permettent de suggérer que ces épitaphes ont été gravées par le même atelier, ou que les divers lapicides ont été formés suivant la même tradition graphique. La typologie scripturaire employée est certainement empruntée à l'écriture livresque, connue et pratiquée par les moines, et que les inscriptions sur pierre reproduisent fidèlement. Elles témoignent d'une volonté expresse de reproduire sur pierre ce modèle livresque, opération exécutée avec une certaine compétence, notamment dans l'alternance des traits pleins et déliés dont l'exécution reflète une familiarité avec les instruments d'écriture, remplacés par le ciseau à pointe triangulaire utilisé aussi de champ ou par une simple pointe sèche pour les incisions les plus fines. L'absence de décor figuré déjà soulignée pourrait être une expression de l'atmosphère austère de la réforme du monastère dans la seconde moitié du XV^e siècle – ce qui conduit à supposer que les auteurs étaient les moines eux-mêmes, qui fréquentaient certainement l'écriture et étaient capables de la reproduire habilement.

Nous renvoyons à l'article d'Aurélia Bully publié dans ce volume pour des observations historiques et biographiques plus précises sur les personnages étudiés et leurs fonctions respectives au sein du monastère.

13. † *Hic iacet venerabilis frater Iohannes de Corobarto prior Noville qui obiit anno d(omin)ni mill(esim)o CCCC « date achevée à la peinture ». Le fond plat des lettres, laissé rugueux, devait accueillir des incrustations colorées.*

14. La plus lisible est la plate-tombe de Pierre Vauchier, prêtre et vicaire du lieu († 1541).

Des inscriptions participant au décor peint d'une chapelle funéraire (fin XV^e siècle)

En dernier lieu, il convient de considérer la « chapelle aux fresques »¹⁵ et la situation des inscriptions dans ce contexte mémorial, le plus élaboré de l'abbaye. Claude Venet, important personnage de son temps, fit construire cet espace comme chapelle funéraire et voulut témoigner de son œuvre dans deux inscriptions : l'une gravée sur sa dalle tombale et l'autre écrite au pinceau sur la voûte de la chapelle. Ce qui frappe d'emblée est l'emploi attentif d'un même type graphique, toujours l'écriture gothique, réalisée avec un soin extrême et une identité absolue, tant dans sa gravure sur pierre que dans son exécution peinte¹⁶. Orientée nord/sud, la chapelle présentait un large accès au nord (simplement fermé par une grille reposant sur deux murets bahuts), depuis le couloir appelé « grand cloître », reliant les deux abbataies et longeant l'église Notre-Dame des Trépassés. A chaque passage, les moines de Saint-Claude pouvaient voir, en contrebas, le tombeau de Venet dans l'axe de l'image du Christ en gloire sur la voûte, ainsi que l'épithaphe qui liait le défunt à l'ensemble bâti et symbolique (**fig. 7**).

En entrant dans la chapelle, les mêmes moines pouvaient lire la dédicace placée au-dessus du mur est, dans la zone du chœur, à la droite du Christ, dédicace qui répétait le même message en développant certaines informations¹⁷. Ce système correspond à un « projet d'exposition graphique »¹⁸ qui fonctionne avec les peintures et le bâtiment simple et austère de la chapelle, destiné à célébrer la figure de Claude Venet, le commanditaire, qui reposait pour l'éternité juste au centre de cet espace.

15. Voir sur le décor peint de cette chapelle funéraire, Sandrine ROSER, « Les peintures murales de la chapelle de Claude Venet, chaire du monastère de Saint-Claude », *Bulletin des Amis du Vieux Saint-Claude*, 25, 2002, pp. 26-32.

16. On les comparera aux inscriptions des fresques qui surmontent la tombe d'Aimé de Chalon à Baume-les-Messieurs, qui montrent la même typologie scripturaire et des affinités stylistiques avec nos peintures.

17. De plus, mais c'est seulement une hypothèse, la petite fenêtre percée dans le mur ouest était suffisamment ébrasée à l'extérieur pour non seulement éclairer la chapelle mais aussi pour permettre aux observateurs extérieurs la lecture du cartel inscrit, mentionnant le commanditaire.

18. Armando PETRUCCI, *Jeux de lettres. Formes et usages de l'inscription en Italie, XI^e-XX^e siècles*, trad. M. Aymard, Paris, 1993, p. XXI.

INSCRIPTIONS DES PLATES-TOMBES (Fig. 9 à 13)

N° 1 – Dalle funéraire inscrite (2^e moitié du XIV^e siècle)

Regeste : épitaphe de Pierre de Lacre, prieur de Mouthe vers 1345-1346.

Emplacement actuel : Saint-Claude, palais abbatial, déposé dans le jardin.

Emplacement d'origine : caveau non situé¹⁹.

Support : dalle très légèrement trapézoïdale, sciée à environ 4 cinquièmes de sa longueur primitive. Avers lisse et extrêmement érodé, écaillé ; revers brut ; tranches finement piquetées.

Matériau : calcaire du Portlandien jaune.

Dimensions : longueur conservée 1,83 m ; largeur conservée à la tête 80 cm ; largeur au pied 74 cm ; épaisseur 24 cm.

Technique : inscription gravée au ciseau biseauté.

Etat de conservation : dalle lacunaire. Décor et inscription martelée, texte partiellement illisible. La surface très érodée s'écaille, notamment sur le côté gauche et au pied.

Dessin : fig. 8.

Edition

[*Hic iac*]et frater Petrus de Lacre [+ c. 3+] *m*(--) prior / de *Mutua do*[+ c. 3+] / [--]

Traduction : Ci-gît le frère Pierre de Lacre [...] prieur de Mouthe [...].

Dimensions du champ épigraphique : largeur du bandeau entre les réglures 8 cm ; longueur du bandeau : 1,81 m conservés sur les longs côtés, 70 cm en bas.

Marges : 2-2,5 cm.

Mise en page : le bandeau inscrit, cerné par des réglures gravées, encadre de trois côtés au moins, un rectangle central orné d'une croix latine. Le texte se déroule sur une seule ligne sur tout le pourtour, en partant de l'angle supérieur gauche de la dalle (partie sciée disparue).

Ecriture : majuscule gothique.

Lettres : hauteur 5,5 cm ; largeur 3,5 cm (4 cm pour les *B*, *R* et *P*) ; épaisseur du trait gravé 1 à 7 mm ; profondeur 2-4 mm.

Ponctuation : en points ronds, doubles en tête, simples 4 fois.

Commentaire paléographique : module régulier. Majuscule gothique arrondie avec emploi des lettres onciales, larges et arrondies, avec pleins et déliés, relativement espacées. *C*, *E*, *M*, *T* onciales, ronds et refermés à droite par une fine ligne verticale, *T* pansu à traverse sommitale sinueuse ; *P* à base ornée de traits fins ; *L* patté ; *V* classique.

Décor : champ central orné d'une haute et longue croix latine très effacée (l. 56 cm), reposant sur un petit piédestal martelé ; les bras du croisillon (au moins la traverse) se terminent en fleurons trifides assez charnus, implantés sur un bouton circulaire saillant (le sommet est manquant). En haut à droite, au-dessus de la traverse, un écu tiercé en barre, en méplat.

Formulaire traditionnel d'obituaire, en langue latine.

Catalogué en novembre 1999.

Commentaire : ce frère était également prieur de Saint-Léger de Bar-sur-Aube, dans le diocèse de Langres, au milieu du XIV^e siècle.

N° 2 – Dalle funéraire inscrite (dernier quart du XV^e siècle)

Regeste : épitaphe de Louis d'Oyonnax, moine de l'abbaye, décédé après 1485.

Emplacement actuel : Saint-Claude, palais abbatial, déposé dans le jardin.

Emplacement d'origine : dalle couvrant un caveau non situé²⁰.

Support : dalle rectangulaire. Avers lisse et usé, patine orangée ; revers brut, tranches piquetées plus finement vers l'arête sommitale.

Matériau : calcaire du Portlandien jaune.

Dimensions : longueur 2,20 m ; largeur 80 cm ; épaisseur 14 cm.

Technique : inscription gravée au ciseau biseauté et à la pointe. Pigment rouge dans trois lettres du mot *religiosus*.

19. Remplacée dans le pavement du vestibule de Notre-Dame des Trépassés.

20. Remplacée dans le même dallage.

Etat de conservation : dalle complète. Ecus, croix et texte partiellement martelés, mais inscription assez lisible sur le côté droit et au pied, puis fin du texte érodée et piquetée.

Dessin : fig. 9.

Edition

Hic jacet religiosus vir frater Ludovicus de Oyennaco monachus (!) / huius sacri cenobij / Refectuarius [+ c. 9 +] [- c.32 -] / [—].

Traduction : Ci-gît le religieux homme frère Louis d'Oyonnax, moine de ce saint cénobe, réfecturier (?) [...].

Dimensions du champ épigraphique : largeur du bandeau entre les réglures 11-11,5 cm ; longueur du bandeau : 2,07 m sur les longs côtés, 72 cm en haut et en bas.

Marges : 4 cm sur les longs côtés ; 8 cm en bas ; 5 cm en haut.

Mise en page : le bandeau inscrit, cerné par des réglures gravées, encadre de trois côtés un rectangle central lisse, dont le centre est occupé par une croix. Le texte se déroule sur une seule ligne sur le pourtour en partant de l'angle supérieur droit de la dalle, sur trois côtés seulement.

Ecriture : minuscule gothique.

Lettres : hauteur 5,5 cm sur le bandeau ; 4,5 cm sur l'arc ; largeur 2-2,5 cm ; épaisseur du trait gravé 8-9 mm ; profondeur 2-3 mm.

Ponctuation : en points losanges, doubles en tête, simples quatre fois.

Commentaire paléographique : module régulier. Ecriture qui décompose les courbes en une série de droites ; lettres à larges hastes verticales parallèles. Plusieurs lettres ornées (*R*, *H*) ; bouton losange au milieu du *O*, sur la première barre du *M*, du *H*, du *R*, etc. *L* et *T* à sommet bifide.

Décor : haute croix reposant sur un écu écartelé, à sommet concave (les quatre quartiers étant marqués par une opposition de relief), coiffé d'une couronne rectangulaire à damier gravé (largeur 24 cm ; hauteur 28 cm ; relief usé des quartiers en méplat 3,5 mm), qui peut aussi représenter le socle maçonné de la croix latine. Celle-ci possède un pied évasé sinueux terminé par deux volutes et des branches aux extrémités triangulaires inégales, légèrement incurvées. La traverse est couronnée par l'arc brisé d'une inscription martelée, aujourd'hui illisible (sans réglure). Les deux écoinçons supérieurs sont frappés d'un écu écartelé identique à celui du bas (largeur 20 cm ; hauteur 23 cm).

Formulaire traditionnel d'obituaire, en langue latine.

Catalogué en novembre 1999.

Commentaire : attesté au monastère à partir de 1429, le défunt y a été clavier de 1463 à 1485 et gouverneur de la fabrique en 1469. Son épitaphe permet de supposer qu'il ait pu être réfecturier, ce qu'aucune autre source ne confirme. Cette famille ou cette ville d'origine ont donné d'autres membres à l'abbaye. On connaît un autre Louis d'Oyonnax au XIV^e siècle ; un Antoine d'Oyonnax est connu entre 1475 et 1499.

N° 3a-b-c – Dalle funéraire inscrite en trois fragments non jointifs (dernier quart du XV^e siècle)

Regeste : épitaphe de Claude Venet, chantre de l'abbaye de Saint-Claude et prieur de Saint-Lupicin, décédé après 1481-1482 (?).

Emplacement actuel : Saint-Claude, palais abbatial, déposé dans le jardin (3a) ; « chapelle aux fresques », replacé *in situ* sur son caveau d'origine (3b) ; avec autres morceaux lapidaires (3c).

Emplacement d'origine : dalle couvrant le caveau de Claude Venet ²¹.

Support : dalle rectangulaire, sciée et débitée en trois fragments inégaux ²². Avers lisse ou légèrement bouchardé et usé, patine orangée ; revers piqueté très grossièrement, presque brut de taille, avec veines creuses visibles sur 3b ; tranche sommitale piquetée finement. Tranches latérales retaillées au XIX^e siècle (taille sèche : 7 cm de boucharde entre deux ciselures obliques). Angle supérieur droit brisé ; fissure oblique suivant une veine depuis cette cassure. Tranches latérales du morceau 3b surfacées à la boucharde entre deux ciselures lisses de 2 cm ; arêtes usées, angle inférieur gauche cassé.

21. Fragment n° 3a découvert en 1998 en emploi dans la cheminée bouchant la porte de l'église ; n° 3b découvert en 1994 employé verticalement dans le muret sud-ouest de la cave à charbon (moitié nord de la « chapelle aux fresques ») ; n° 3c réutilisé dans la maçonnerie bouchant l'entrée principale de l'église Notre-Dame des Trépassés.

22. Le n° 3a a été coupé et retaillé des deux côtés et donc rétréci ; 3b représente le tiers inférieur de la dalle ; il manque une tranche d'environ 35 cm entre les deux morceaux, dont 3c est un petit morceau.

Matériau : calcaire du Portlandien bleu.

Dimensions : longueur de 3a : 1,11 m ; 3b : 69,5 cm ; longueur totale restituée environ 2,15 m ; largeur conservée de 3a : 93,5 cm ; largeur de 3b : 1,51 m (largeur totale d'origine) ; 3c : 15,7 × 11 cm conservé ; épaisseur 12-15 cm.

Technique : inscription gravée au ciseau biseauté et à la pointe. Traces de pigment rouge sur les chevrons de l'écu inférieur droit.

Etat de conservation : dalle fragmentaire ; inscription partiellement martelée et lacunaire dans la partie centrale sciée (une dizaine de centimètres de chaque côté) ; écus partiellement martelés.

Dessin : fig. 10.

Edition :

Hic iacet religiosus vi[r] / f(ra)t(e)r Claudius Veneti de Treffor[tio c]a(n)tor hu(ju)s cenobii / et prior S(anc)ti Lupicini qui / capellam dedit [...] .]t [+ c. 4 +] hu(ju)s M(onasteri)i et S(anc)ti Seba=stiani m(agiste?)r a(n)n(o d(omi)ni) M CCCC LXXIX obit (!) [—].

Traduction : Ci-gît le religieux homme, frère Claude Venet, de Treffort, chantre de ce cénobe et prieur de Saint-Lupicin, qui dédia la chapelle [...] de ce monastère (?) et maître (?) de Saint-Sébastien, l'an du Seigneur 1479, [qui] mourut ? [...].

Dimensions du champ épigraphique : largeur du bandeau 11-12 cm ; largeur du phylactère (sur 1a) 11,5-12 cm ; longueur du bandeau : 1,67 m maximum conservé sur les longs côtés, 82 cm en haut et en bas.

Marges : de droite 33,5 cm, de gauche 36,3 cm ; supérieure et inférieure 6 cm.

Mise en page : le bandeau inscrit, cerné de deux rainures, encadre un rectangle central lisse, où se recourbe un phylactère sinueux, qui poursuit le bandeau depuis l'angle supérieur gauche, en évitant un écusson. L'enroulement terminal du phylactère se présente sous la forme d'un demi anneau de 11 cm de diamètre externe, qui a pu être rempli d'une pâte colorée ou d'une inclusion métallique (largeur de l'incision 2 cm ; profondeur 9 mm ; fond piqueté). Le texte se déroule sur une seule ligne et partant de l'angle supérieur gauche de la dalle ; il s'inscrit dans le bandeau périmétral puis dans le phylactère.

Écriture : minuscule gothique.

Lettres : hauteur 6,5-7,2 cm ; largeur 2,9-3 à 3,5 cm ; épaisseur du trait gravé 4-7 mm à 1 cm ; profondeur 2 mm.

Ponctuation : en points losanges, doubles à 5 reprises, simples 3 fois.

Commentaire paléographique : module régulier. Écriture qui décompose les courbes en une série de traits droits ; les brisures des lettres sont particulièrement marquées. Forte accentuation entre pleins et déliés. Lettres majoritairement gothiques minuscules, à larges hastes verticales parallèles, brisées en haut et en bas. Alternance de larges traits de section triangulaire et de lignes fines (gravure à la pointe sèche), ainsi que de lettres (C, E, M et S), aussi de forme arrondie et faisant appel au trait plus fin. Deux types de A à double panse, l'un à sommet triangulaire ; X très caractéristiques à barre verticale croisée d'une fine oblique pattée plus longue, orientée d'en bas à gauche vers le haut à droite²³. S de s(anc)ti et L de Lupicini à base à deux redans. Hastes bifides pour les H, T, S verticaux, L, T et B ; TR, OR et PR en conjonction ; magister abrégé avec MR en conjonction ; autres abréviations en tilde droit (2), sinueux ou légèrement incurvé ; ou encore O suscrit pour anno ; S final suscrit et tilde pour hujus ; aussi I pour monasterii.

Décor : large écusson à deux chevrons contrariés formant losange (largeur 30 cm ; hauteur 34 cm ; relief usé des bandeaux en méplat 8-9 mm)²⁴. Le tiers inférieur du rectangle central est dépourvu de décor. En revanche, deux blasons identiques au premier, de taille plus réduite, larges de 25 cm et haut de 30 cm, sont sculptés en méplat très peu marqué dans les marges, à 8 cm des bords et 20,5 cm du bas, au pied de l'épithaphe.

Formulaire traditionnel d'obituaire, en langue latine.

Catalogué en novembre 1999.

Commentaire : le même Claude Venet se retrouve sur la dédicace de la « chapelle aux fresques », cf. *infra* n° 1. Des similitudes très nettes apparaissent entre l'inscription peinte et l'épithaphe gravée, notamment

23. On retrouve ce type de X dans la date de la dédicace peinte de la chapelle (n° 7) et dans celles des dédicaces gravées des deux premiers piliers sud-est en 1411 par Jean de Lauconne dans l'abbatiale Saint-Pierre : *Io(hannes) de Locona me fecit / fieri a(n)n(o d(omi)ni) MCCCXI* ; *Frère Ieha(n) de Locona a<u>mô=nier de S(aint) Oyam [Saint-Oyend] fit faire / ce pilier l'am mil CCCC † XI*.

24. Un monogramme marial avec les lettres *AVM* ?

dans le type et le rendu des lettres, et une volonté d'imitation semble évidente, malgré des différences dues tant aux impératifs inhérents au support de pierre que – semble-t-il – à certaines habitudes graphiques du lapicide.

Un blason aux mêmes armes couronne le linteau en accolade de la porte située en face de l'entrée du vestibule depuis le « grand cloître ». On l'observe à nouveau sur une console ayant conservé sa polychromie : chevrons contrariés de gueules sur fond d'azur. Notons que les chevrons du blason inférieur droit de la plate-tombe portent des traces de pigment rouge, qui correspondent à ces couleurs héraldiques.

Originaire de Treffort près de Meillonas, dans l'Ain, Claude Venet avait été d'abord grand prieur de Saint-Claude (dès 1468), ce qui en faisait le deuxième personnage du monastère après l'abbé, avant de devenir chantre de l'abbaye en 1476. Personnage brillant, il cumulait 7 offices dans les années 1470, notamment celui de prieur de Saint-Lupicin depuis le 11 mai 1471. C'est lui que l'abbaye de Saint-Oyend avait envoyé en ambassade à Rome pour réunir au siège apostolique la mense capitulaire en 1480. Bien que l'inscription ne le précise pas dans sa partie conservée, elle pouvait indiquer qu'il était également prieur commanditaire de Mont-Sainte-Germaine dans le diocèse de Langres. Enfin, la confrérie de Saint-Sébastien jouait un rôle dans l'encadrement des défunts depuis la grande peste du XIV^e siècle.

La date de 1479 peut difficilement être la date du décès du défunt, dont on sait qu'il vivait encore en octobre 1481 – à moins d'une erreur du lapicide : 1479 pour 1481 (inversion LXXIX pour LXXXI) ?

N° 4a-k – Dalle funéraire inscrite en onze fragments partiellement jointifs (dernier quart du XV^e siècle)

Regeste : épitaphe d'Henry Berchod, aumônier de l'abbaye de Saint-Claude et prieur de Saint-Jean-hors-les-murs de Genève, décédé après 1483.

Emplacement actuel : Saint-Claude, sous-sol de l'ancien Palais abbatial.

Emplacement d'origine : inconnu.

Support : dalle rectangulaire, sciée et brisée en onze fragments inégaux²⁵, jointifs par groupe de 4 et 5 morceaux, représentant environ trois quarts de la dalle. Avers lisse, usé et par endroits plus détérioré, patine orangée ; revers piqué très grossièrement, presque brut de taille ; tranches latérales travaillées au marteau taillant droit ou piquetées.

Matériau : calcaire du Portlandien jaune.

Dimensions : longueur maximale conservée 70 + 68 cm ; longueur restituée 1,80 m environ ; largeur 80,5-82 cm ; épaisseur 9 à 10,5-11 cm.

Technique : inscription gravée au ciseau biseauté et à la pointe. Trace de peinture rouge dans quelques lettres de la fin du texte (*amen*).

Etat de conservation : dalle fragmentaire ; inscription lacunaire (partie sciée et manques) ; écu partiellement brisé, très érodée en haut à gauche.

Dessin : fig. 11.

Edition

Hic iacet venera(n)du(s) / pat(er) d(omi)n(u)s He(n)ric(us) B[erch]od / [prior] s(anc)ti Iho(ann)is extra
[muros / Gebe]ne(ns)j] ac elemosinari(us) / hui(us) m(on)asterij q(ui) obiit d[ie] [—] a[nn]o d[omi]ni
[—] amen.

Traduction : Ci-gît le vénérable père, messire Henry Berchod, prieur de Saint-Jean-hors-les-murs de Genève et éleminaire (aumônier) de ce monastère, qui mourut le jour [...] de l'an du seigneur [...] amen.

Dimensions du champ épigraphique : largeur du bandeau 11-12 cm ; longueur conservée du bandeau : 43 cm puis en bas environ 60 cm mais morcelés, puis 68 cm sur le long côté contigu ; 61-63 cm conservés sur les longs côtés de 4a, 74 cm en haut.

Marges : 3-4 cm.

Mise en page : le bandeau inscrit, cerné de deux rainures, encadre un rectangle central lisse, qui contient un écusson, centré vers le petit côté partiellement préservé. Le texte, partant de l'intérieur de l'angle supérieur gauche de la dalle, se déroule sur une seule ligne.

25. Le plus gros élément (4a) a été employé dans le pavement du vestibule ; 4b et 4c ont été coupés transversalement, ce sont les plus gros morceaux ; avec 4d ils formaient une partie du couvercle du canal d'évacuation d'égoût. Tous les autres fragments avaient été employés dans la maçonnerie venue fermer au XVIII^e siècle l'arc ouvrant depuis le grand cloître sur la nef de la chapelle aux fresques. Le n° 4k, a été pris dans la maçonnerie bouchant l'ancien tripleet du vestibule.

Écriture : minuscule gothique.

Lettres : hauteur 4,5-8,7 cm ; largeur moyenne 2,5 cm ; épaisseur du trait gravé 7 mm ; profondeur 3 mm.

Ponctuation : en points losanges, à cinq reprises, en point circulaire une fois, double une fois. Commentaire paléographique : module régulier. Écriture minuscule gothique qui décompose les courbes en une série de traits droits ; les brisures des lettres sont particulièrement marquées. Forte accentuation entre pleins et déliés. Lettres majoritairement à larges hastes verticales parallèles, brisées en haut et en bas. Alternance de larges traits de section triangulaire et de lignes fines (gravure à la pointe sèche), ainsi que de *S* tantôt gothiques, tantôt courbes faisant appel au trait plus fin. *H* majuscule travaillé en tête. Deux types de *A* à double panse, l'un à sommet triangulaire ; points obliques souples sur tous les *I* ; *P* à base ornée de traits fins ; *U* et *V* identiques à haste gauche pansue ; *X* à barre verticale croisée d'une fine oblique pattée plus longue, orientée d'en bas à gauche vers le haut à droite et ornée de volutes finales que l'on voit aussi sur les *S* finaux. Hastes bifides pour les *H*, *T*, *S* verticaux, *L* et *T*. *R* toujours lié à la lettre précédente ; *TR*, *VE*, *ND*, *AN* également en conjonction ; *Y* pour *II*. Abréviations en tilde droit, incurvé ou sinueux, voire en petit losange ; double volute sinueuse suscrite abrégiant les terminaisons en *US*.

Décor : écusson à bande oblique en méplat, cerné par une bordure, touchant le bandeau périmétrique à sa base.

Formulaire traditionnel d'obituaire, en langue latine.

Catalogué en novembre 2002.

Commentaire : l'aumônier Henry Berchod apparaît dans les textes des années 1430 à 1481, parfois avec Claude Venet et Henry d'Ugna en fin de période.

N° 5 – Dalle funéraire inscrite (premier quart du XVI^e siècle)

Regeste : épitaphe d'Henry d'Ugna, réfecturier²⁶ de l'abbaye et sous-prieur, décédé en 1515.

Emplacement actuel : Saint-Claude, palais abbatial, déposé dans le jardin.

Emplacement d'origine : caveau non situé²⁷.

Support : dalle rectangulaire, sciée au pied et dont les deux angles supérieurs et un angle inférieur sont brisés. Avers lisse et usé, patine orangée.

Matériau : calcaire du Portlandien jaune.

Dimensions : longueur maximale conservée 1,75 m ; longueur totale restituée environ 1,80 m ; largeur 78,5 cm ; épaisseur 14-15 cm.

Technique : inscription gravée au ciseau biseauté et à la pointe. Traces de pigment rouge dans les chiffres de la date.

Etat de conservation : dalle complète. Ecu et bandeau inscrit partiellement martelés, mais texte demeurant assez lisible (début très érodé), sauf avant la date.

Dessin : fig. 4-5 et 12.

Édition

*Hic jacet vene(rabi)lis frater He(n)ric(us) d(e) Hugniaco Reli(giosus)*²⁸ [vir] / hui(us) sacri cenobij / Reffect(uarius) p(ri)or Querc(us) q(ui) i(n) d(omi)no obiit i(n) m(ense) J(a)n(uar)ii(i)²⁹ 1515 / eiu(s) a(n)i(m)a i(n) pace req(ui)escat), *am(en)*.

Traduction : Ci-gît le vénérable frère Henry d'Ugna, religieux (?) de ce saint cénobe, réfecturier, prieur du Chêne, qui dans le Seigneur mourut au mois de janvier (ou juin) 1515. Que son âme repose en paix, amen (?).

Dimensions du champ épigraphique : longueur du bandeau : 1,74 m maximum conservé sur les longs côtés, 66 cm en haut et en bas.

Marges : 6 cm.

Mise en page : Le bandeau inscrit encadre un rectangle central lisse, dont le centre est occupé par un écusson orienté pointe vers la tête du champ. Le texte se déroule sur une seule ligne sur le pourtour en partant de l'angle supérieur droit de la dalle.

Écriture : minuscule gothique.

26. Officier claustral, en charge de l'approvisionnement des cuisines.

27. Remployé dans le pavement XIX^e siècle du vestibule de Notre-Dame des Trépassés.

28. On peut lire aussi : *Reffectorius*.

29. On peut lire aussi : *J(u)ni(i)*.

Lettres : hauteur 7 cm ; largeur 3,5 cm ; épaisseur du trait gravé 1,2 cm ; profondeur 5,5 mm.

Ponctuation : en point losange simple (2 fois) ou double (en tête).

Commentaire paléographique : module régulier. Lettres minuscules gothiques raides, à larges hastes verticales parallèles, brisées en haut et en bas, avec les courbes décomposées en une série de traits droits. Alternance de traits larges de section triangulaire et de traits fins (gravure à la pointe sèche), ainsi que de lettres, à hastes verticales parallèles à base angulaire coudée vers la droite, tantôt courbes et ornées, faisant appel au trait plus fin en volutes.

Majuscules à trait fin et virgules en tête des cinq premiers mots ; *R* majuscule très caractéristique : crosse oblique vers la gauche, barrée obliquement, et ornée d'une boucle fine triangulaire en haut à droite, surmontant une incision recourbée. Certaines lettres sont de deux types (*A* à haste courte puis longue ou à deux barres égales reliées par une oblique fine ; *F* à barre horizontale ou sinueux, à deux anses, deux courtes traverses et boucle inférieure ornée ; *P* en deux hastes parallèles, dont une plus longue, ou à souple queue bifide). *C* et *E* identiques à tiret oblique en haut à droite de la haste ; *J* orné ; *O* refermé partiellement, *Q* à queue courbe ou fourchue ; *R* à point losange situé au même endroit ; *T* et *H* à longue haste bifide ; *V* à haste gauche coudée.

PAC en conjonction ; *TE* ligaturé. Abréviations suscrites en lettres plus petites, en virgules ornées de volutes (3) ou en tildes ondulés (6). Un de ces signes, normalement employés pour *-us*, révèle un usage d'abréviation générique, voir *Januarii* ou *Junii*. Inter-punctuation en petits losanges autour de la date.

Décor : large écusson, orné d'une mince fasce³⁰ surmontant un petit meuble centré non identifiable, abattu au pic : fleur ? (largeur 36 cm ; hauteur 42 cm ; relief usé de la fasce en faible méplat). Le piquetage arrondi au-dessus de l'écu peut avoir supprimé un décor extérieur (épaisseur de l'incision 2 cm ; profondeur 9 mm ; fond piqueté).

Formulaire traditionnel d'obituaire, en langue latine.

Catalogué en novembre 1999.

Commentaire : le titre de réfecturier pourrait bien être mentionné deux fois, une première à l'angle inférieur droit (au lieu de notre restitution de l'adjectif *religiosus* [*vir*]), la seconde à l'angle inférieur gauche. Henri d'Ugna (ou d'Ugny voire d'Ugnie), réfecturier (à partir de 1476 et ce jusqu'en 1503), est mentionné avec Claude Venet dans plusieurs actes des années 1479-1481, puis avec Antoine d'Oyonnax dans l'Inventaire des livres de la bibliothèque de 1492. Il est prieur commendataire de Saint-Nicolas du Chêne, prieuré clunisien du diocèse de Genève, vers 1505.

N° 6a-b – Dalle funéraire inscrite en deux fragments jointifs (XV^e siècle ?)

Regeste : épitaphe d'un officier (?) du monastère.

Emplacement actuel : Saint-Claude, palais abbatial, déposé dans le jardin.

Emplacement d'origine : caveau non situé³¹.

Support : dalle rectangulaire en 2 morceaux jointifs. Avers martelé et très érodé ; revers paraissant brut ; tranche gauche (seule partiellement visible) finement piquetée.

Matériau : calcaire du Portlandien bleu.

Dimensions : Longueur totale 2,41 m ; largeur 1,135 cm ; épaisseur 21 cm.

Technique : inscription gravée au ciseau biseauté et à la pointe.

Etat de conservation : dalle fragmentée en deux morceaux, recomposée. Avers martelé et très érodé ; revers paraissant brut ; tranche gauche (seule partiellement visible) finement piquetée. Phylactères inscrits et écu systématiquement martelés et totalement illisibles.

Dessin : fig. 13.

Édition : sur le phylactère inférieur : *An[im]a [eius re]quiescat [in] pace*.

Traduction : Que son âme repose en paix.

Dimensions du champ épigraphique : largeur des phylactères entre les réglures : 8 à 12 cm (10-11 cm en moyenne).

30. Pièce horizontale divisant l'écu, qui est ici fascé dans la partie supérieure de deux pièces à émaux (couleurs) alternés, représentés par un relief différent. La minceur de cette fasce, déportée vers le sommet, correspond à une partition horizontale de l'écu (la partie inférieure portait un meuble différent).

31. Reemployée dans le pavement XIX^e siècle du vestibule de Notre-Dame des Trépassés ; les deux morceaux avaient été recollés au ciment.

Mise en page : Deux phylactères en S opposés se croisent deux fois, en encadrant au sommet un blason orienté pointe vers le bas, puis s'entrelacent à l'horizontale. Le premier s'achève par un rouleau en bas à gauche ; le second se recourbe vers le haut à la verticale et s'achève par un rabat. Au-dessous, un ruban plus court se déroule simplement selon une faible courbe concave, parallèlement à la base. Le texte se déroule sur une seule ligne sur les trois phylactères.

Écriture : minuscule gothique.

Lettres : hauteur 5,5 cm (A majuscule 9,5 cm) ; largeur 3 cm ; épaisseur du trait gravé 5 mm ; profondeur 2 mm.

Ponctuation : en point losange simple (2 fois) ou double (en tête).

Commentaire paléographique : module apparemment régulier. Lettres gothiques raides, à larges hastes verticales parallèles. A majuscule légèrement incurvée, à traverse brisée.

Décor : écusson non identifiable (largeur 25 cm ; hauteur 30 cm).

Formulaire en langue latine ; vœu final traditionnel.

Catalogué en novembre 1999.

Commentaire : c'est la seule dalle de ce type, combinant un entrelacs complexe de phylactères et les armes du défunt. L'écriture est presque illisible.

INSCRIPTIONS PEINTES DANS LA « CHAPELLE AUX FRESQUES » (Fig. 14 à 18)

N° 1 – Inscription dédicatoire (dernier quart du XV^e siècle)

Regeste : dédicace de la construction de la chapelle funéraire et de son décor peint, par Claude Venet, cf. *supra* n° 3.

Emplacement actuel : centrée à la retombée orientale de la voûte du chœur.

Emplacement d'origine : *in situ*³².

Technique : peinture à sec sur mortier badigeonné de chaux. Motifs noirs sur fond blanc, sauf les points d'inter-punctuation, noirs et rouges.

Etat de conservation : dégragée et fixée ; bon état.

Photographie : fig. 14.

Édition

*Hanc capellam edificari co(n)strui q(ue) et depingi fecit
venerabilis et religiosus vir frater Claudius Veneti
de Trefforcio cantor hui(us) almi monasterii ac prior
s(anc)ti Luppicini cui(us) a(n)i(m)a requiescat in pace et hoc in
Anno domini millesimo CCCctio LXXVIII mense iulii
Amen*

Traduction : Cette chapelle a fait édifier, construire et peindre le vénérable et religieux homme, frère Claude Venet de Treffort, chantre de ce grand monastère et prieur de Saint-Lupicin. Que son âme repose en paix et ce en l'an du Seigneur 1478 au mois de juillet, amen.

Dimensions du champ épigraphique : hauteur 46 cm (hauteur totale du rouleau 67,5 cm) ; largeur 1,04 m ; épaisseur du trait de pourtour 1-1,4 cm.

Mise en page : texte disposé sur six lignes, dans un *rotulus* à bordure verticale à gauche, dont l'enroulement apparaît en haut ; l'enroulement de droite tirant légèrement le *rotulus* vers le bas, les trois premières lignes vont s'amincissant et se courbant vers l'extrémité droite.

Réglures : six lignes tracées par des réglures horizontales parallèles ; hauteurs respectives : ligne 1 : 4,5-

32. Découverte en deux campagnes, en 1999 puis 2000.

5,4 cm ; ligne 2 : 3,9-4,9 cm ; ligne 3 : 4-5 cm ; ligne 4 : 4,7-5 cm ; ligne 5 : 5-5,5 cm ; ligne 6 : 5-5,5 cm.
Écriture : minuscule gothique.

Lettres : hauteur du corps environ celle des lignes (cf. *supra*), sauf pour les *S* droits (8,4 cm), les *S* courbes (7 cm), les *Q* (6,7 cm), les *D* (6,2-6,7 cm), les *P* (5,6-6,4 cm), les *F* (6,5-7,9 cm), les *T* (6-7 cm), les *L* (6,5 cm), les *H* (7,6 cm), les *X* (6,2 cm) et les *V* (6,5 cm) ; 1. du corps des lettres à deux hastes 2,5 cm (*M* 3,5 cm) ; épaisseur du trait épais 7-9 mm ; traits fins et ornements 2 mm.

Ponctuation : en points losanges simples bicolores, après chaque mot.

Commentaire paléographique : module régulier. Écriture minuscules gothique peinte à longs traits verticaux ; les lettres sont liées par des traits fins, comme dans la calligraphie livresque contemporaine. *H* majuscule en tête du texte ; trois sortes de *A* et de *S*, de *R* (« gothique » ou arrondi) ; *E* minuscule à fine retombée, comme le *T* ; *X* à 2^e barre oblique fine plus longue ; *V* à haste coudée puis oblique rabattue ; extrémités sommitales bifides pour les *H*, *L* et *T* ; etc.

Ligatures fréquentes : *AR* (*edificari*) *TR* (*construi*), *DE* et *IN* (*depingi*), *ER* (*venerabilis, frater et monasterii*), *VE* (*Venetii*), *PR* (*prior*), *QU* (*requiescat*), *HO* (*hoc*) ; *R* très souvent lié à la lettre précédente ; deux *F* liés dans *edificari* et *Trefforcio* ; *S* final barré d'un fin trait oblique dépassant la réglure.

On observe peu d'abréviations sauf le *N* de *construi* et *AIA* pour *anima* en tilde sinueux ; *et* abrégé deux fois en forme de *X* (ligne 1, 2 et 4) ; *q(ue)* en deux points superposés liés ; tilde suscrit en *S* pour *hujus* ligne 3 et *cujus* ligne 4. L'abréviation *STI* pour *sancti* apparaît aussi sur la plate-tombe de Claude Venet. Tendance à l'ornementation des lettres : *Q* et *P* à queue fourchue et ornée (feuillue même pour le *P* de *pace*) ; hastes verticales fines à terminaisons bifides ; *R* soit à retombée en deux tirets rompus, soit en barre longue et losange allongé suscrit ; *E* identique mais avec fine retombée verticale ou sinueuse, comme le *T* ; *L* fin. Dans la ligne 3 *monasterii*, la lettre *R* finale a été corrigée en *I* coiffé d'un point.

Décor : haut *rotulus* s'enroulant des deux côtés vers l'arrière, et dessiné au trait sur un fond de ciel ocre jaune timbré d'étoiles rouges. La fin de la 6^e ligne est ornée d'un élégant rinceau de fines tiges feuillues. On retrouve un fin rinceau en tête de la 4^e ligne avant *STI*.

Formulaire de dédicace, en langue latine.

Cataloguée en 1999 et 2000.

Commentaire : le même Claude Venet apparaît sur l'épithaphe n° 3. Le rapport entre ces deux inscriptions est évident, tant pour l'écriture, le formulaire, les différents titres et fonctions (prieur de Saint-Lupicin et grand chantre du monastère de Saint-Claude) du personnage que, sans doute, pour la datation. Le millésime de 1478 est celui de la dédicace de sa chapelle funéraire, or même si sa plate-tombe indique l'année 1479, on sait que notre personnage vivait encore jusqu'en octobre 1481, date à laquelle il disparaît de la documentation.

N° 2 – Inscriptions d'identification des quatre Évangélistes (dernier quart du XV^e siècle)

2a

Regeste : didascalie de l'évangéliste saint Mathieu.

Emplacement actuel : angle sud-est de la voûte du chœur.

Emplacement d'origine : *in situ*³³.

Technique : peinture à sec sur mortier badigeonné de chaux. Motifs noirs sur fond blanc.

Etat de conservation : bon.

Photographie : fig. 15.

Edition : *Matheus*.

Traduction : (*saint*) *Mathieu*.

Dimensions du champ épigraphique : hauteur 12 cm ; largeur 71 cm ; épaisseur du trait de pourtour 8 mm.

Mise en page : texte disposé dans un phylactère, sur une seule ligne, décalée de 25 cm vers la droite depuis l'enroulement, sur les deux tiers de droite du phylactère (il reste 46 cm, dont 11 cm de rinceau végétal).

Réglures : hauteur 7,4 cm ; marges 3 cm ; épaisseur du trait 3 mm.

Écriture : minuscule gothique.

Lettres : hauteur 7,4 cm sauf le *H* : 12 cm ; épaisseur du trait large 1 cm ; trait fin 2-3 mm.

Commentaire paléographique : cf. *supra* n° 1. *M* lié par le haut, *H* à haste bifide, *S* final barré d'une fine

33. Découverte en 1999.

oblique. Ecriture assez serrée.

Décor : l'ange symbolisant saint Mathieu porte un phylactère inscrit au centre du médaillon d'angle qui le contient, sur l'axe horizontal (vertical par rapport au spectateur, car l'ange est orienté nord/sud, la tête au sud). L'ange déroule le phylactère en courbe légère, entre ses deux mains, la partie enroulée dans sa main droite, le rabat dans sa main gauche.

Cataloguée en 1999.

2b

Regeste : didascalie de l'apôtre saint Jean l'évangéliste.

Emplacement actuel : angle sud-ouest de la voûte du chœur ; *in situ*, découverte en 1999.

Emplacement d'origine : *in situ* ³⁴.

Technique : peinture à sec sur mortier badigeonné de chaux. Motifs noirs sur fond blanc.

Etat de conservation : bon pour le début du texte.

Photographie : fig. 16.

Edition : *Johann[es]*.

Traduction : (saint) Jean.

Dimensions du champ épigraphique : hauteur 17 cm ; largeur 65 cm (entre les serres de l'aigle) ; épaisseur du trait de pourtour 5 mm.

Mise en page : texte disposé dans un phylactère, sur une seule ligne, à gauche d'un rinceau végétal peint en rouge qui disparaît sous la serre droite de l'animal symbolique.

Réglures : hauteur 10-11 cm ; marges 3,5 cm ; épaisseur du trait 3 mm

Ecriture : minuscule gothique.

Lettres : hauteur pour *J* 12,5 cm ; *O* 11,7 cm ; *H* 17 cm ; épaisseur du trait large 1,5 cm ; trait fin 2-3 mm.

Commentaire paléographique : cf. *supra* n° 1 et 2a. Toutes les lettres dépassent au-dessus et/ou en-dessous des réglures d'au moins 5 mm. *J* orné ; *A* en haste courte puis longue, reliées en haut à gauche par une ligne en *S*.

Décor : l'aigle symbolisant saint Jean maintient entre ses serres un phylactère inscrit, suivant la courbe inférieure du médaillon d'angle qui le contient.

Cataloguée en 1999.

2c

Regeste : didascalie de l'évangéliste saint Luc.

Emplacement actuel : angle nord-ouest de la voûte du chœur

Emplacement d'origine : *in situ* ³⁵.

Technique : peinture à sec sur mortier badigeonné de chaux. Motifs noirs sur fond blanc.

Etat de conservation : mauvais.

Photographie : fig. 17.

Edition : *Lucas*.

Traduction : (saint) Luc.

Dimensions du champ épigraphique : hauteur 12,5 cm ; largeur de la partie inscrite 23 cm ; épaisseur du trait de pourtour 3 mm.

Mise en page : cf. 2b.

Réglures : hauteur 6,5-6,7 cm ; marges 2,5-3,5 cm ; épaisseur du trait 1 mm

Ecriture : minuscule gothique.

Lettres : hauteur 6,7 cm sauf pour le *L* : 8,5 cm ; épaisseur du trait large 7 mm ; trait fin 1-2 mm.

Commentaire paléographique : cf. *supra* n° 1 et 2a-b.

Décor : le bœuf symbolisant saint Luc tient un phylactère sinueux, qui décrit un méandre partant du centre au sommet du médaillon d'angle, et rejoignant la base également au centre, après un déroulement en *S*. Le texte est centré par rapport à l'axe médian, entre la patte avant gauche du bœuf et la partie inférieure repliée du rouleau (le reste du phylactère est orné d'un fin rinceau végétal noir, inscrit à l'intérieur des réglures, à droite comme à gauche).

Cataloguée en 1999

34. Découverte en 1999.

35. Découverte en 1999.

N° 3 - Inscription votive

Regeste : **dédicace à la Vierge ?****Emplacement actuel** : angle sud-est de la voûte du chœur.**Emplacement d'origine** : *in situ* ³⁶.**Technique** : peinture à sec sur mortier badigeonné de chaux. Motifs noirs sur fond blanc. Phylactère, sur arrière-plan rouge.**Etat de conservation** : mauvais.**Photographie** : fig. 18**Edition** : [---] *Virgo* / [---] $\underline{\text{E}}$ ³⁷ [+ c.A +].**Traduction** : [...] *Vierge* / [...].**Dimensions du champ épigraphique** : hauteur 50 cm ; largeur 11-34 cm ; phylactère large de 7-8 cm.**Mise en page** : cf. 2a-b.**Réglures** : hauteur 4-5 cm ; marges 2 cm ; épaisseur du trait 2-3 mm.**Écriture** : minuscule gothique.**Lettres** : hauteur 5 cm sauf le *G* : 6,5 cm et le *F* ou le *S* ; épaisseur du trait large 6-7 mm ; trait fin 1-2 mm**Commentaire paléographique** : cf. *supra* n° 1 et 2a-c. *IR* en conjonction. Illisible à la partie inférieure.**Décor** : phylactère blanc sur fond rouge, sinueux et décrivant (au moins) un triangle souple à côtés concaves.**Cataloguée** en 1999.

36. Découverte en 1999.

37. On peut lire aussi : *E*.

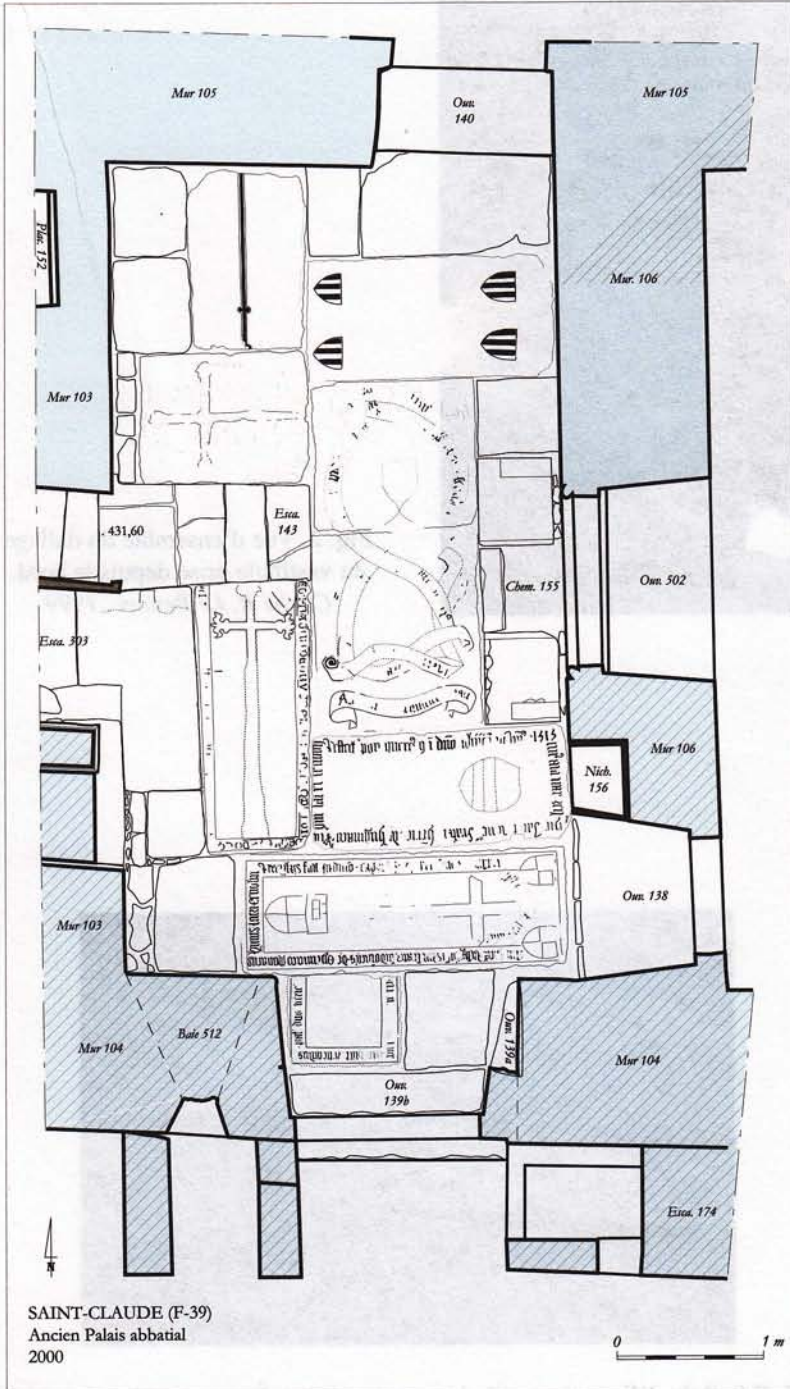


Fig. 1. Plan du vestibule avec les plates-tombes remployées dans le dallage du XIX^e siècle.
(del. S. Guyot d'après P. Chevalier, M. Causevic et N. Uroda, 1999)



Fig. 2. Vue d'ensemble du dallage du vestibule prise depuis le nord.
Cliché R. Le Penec, 1999



Fig. 3. Détail du dallage du vestibule montrant l'état de conservation de certaines plates-tombes : au centre dalle n° 5, à droite dalle n° 1, devant dalle n° 6 et à l'arrière plan dalle n° 2.
Cliché R. Le Penec, 1999



Fig. 4. Dalle n° 5, plate-tombe d'Henry d'Ugna.
Cliché R. Le Pennec, 1999



Fig. 5. Détail de la date sur la dalle n° 5.
Cliché R. Le Pennec, 1999

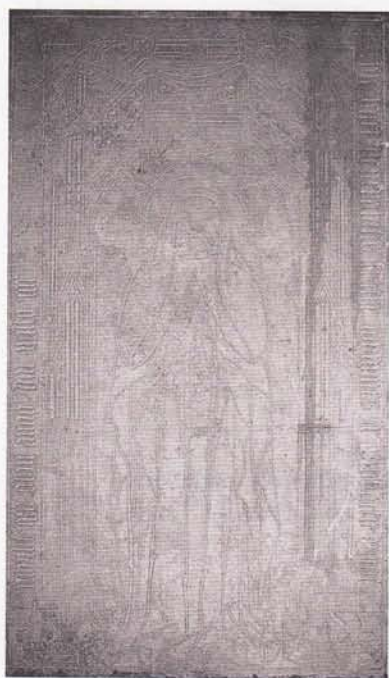


Fig. 6. Plate-tombe de Jean de Corrobert dans la cathédrale Saint-Pierre.
Cliché P. Chevalier, 2002

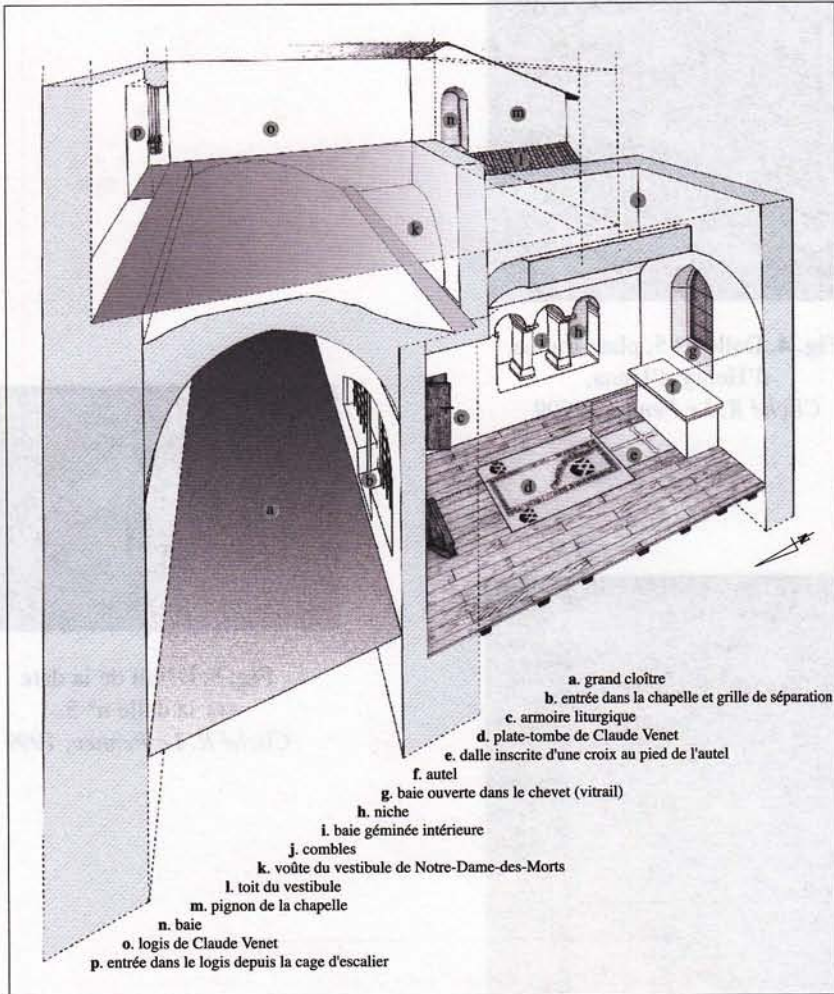


Fig. 7. Proposition de restitution de la chapelle de Claude Venet vue depuis l'ouest (del. L. Fiocchi et D. Vuillermoz, d'après S. Bully, 2002)

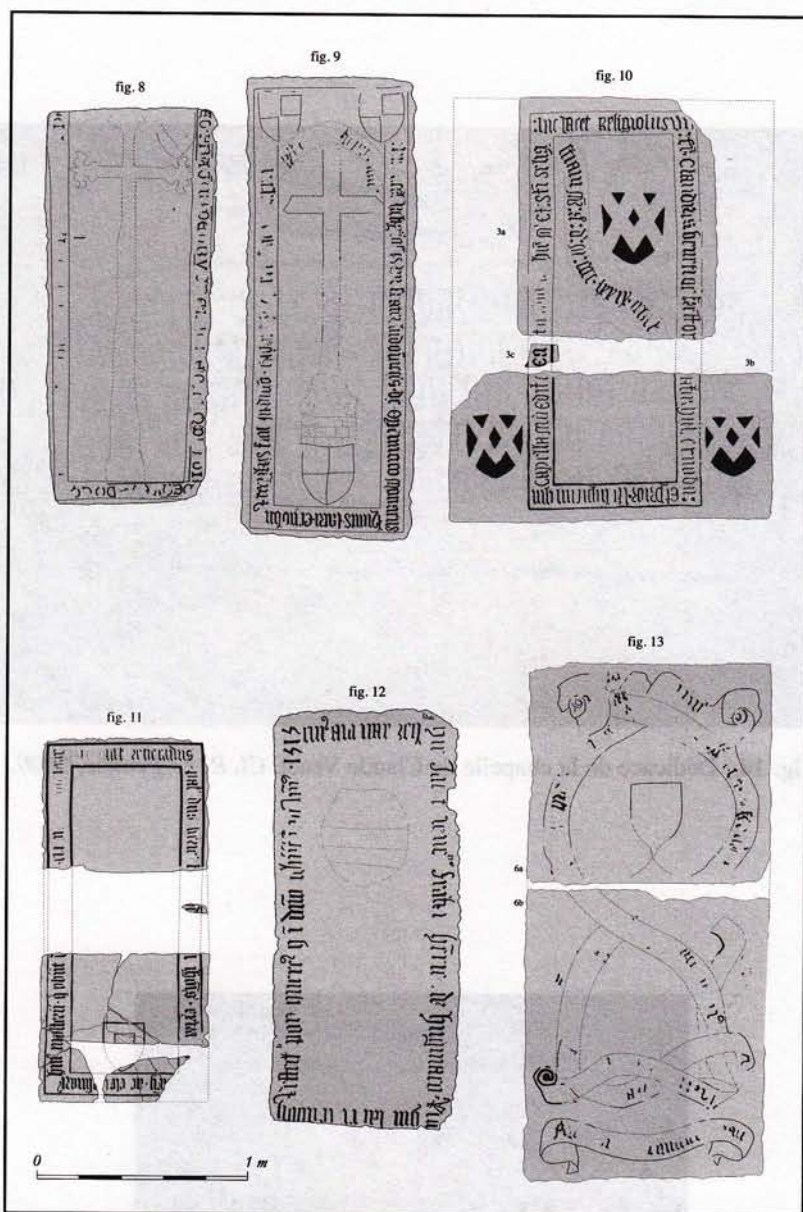


Fig. 8 : Relevé de la dalle de Pierre de Lacre = n° 1 (del. S. Guyot et D. Vuillermoz, d'après M. Causevic, N. Uroda et P. Chevalier, 1999 et 2002)

Fig. 9 : Relevé de la dalle de Louis d'Oyonnax = n° 2 (del. S. Guyot, d'après M. Causevic et N. Uroda, 1999)

Fig. 10 : Relevé de la dalle de Claude Venet = n° 3 (del. S. Guyot et D. Vuillermoz, d'après M. Causevic, P. Chevalier et N. Uroda, 1999 et 2002)

Fig. 11 : Relevé de la dalle d'Henry Berchod = n° 4 (del. S. Guyot et D. Vuillermoz, d'après M. Causevic, P. Chevalier et N. Uroda, 1999 et 2002)

Fig. 12 : Relevé de la dalle d'Henry d'Ugna = n° 5 (del. S. Guyot, d'après M. Causevic et N. Uroda, 1999)

Fig. 13 : Relevé de la dalle n° 6 (del. S. Guyot, d'après M. Causevic et N. Uroda, 1999)

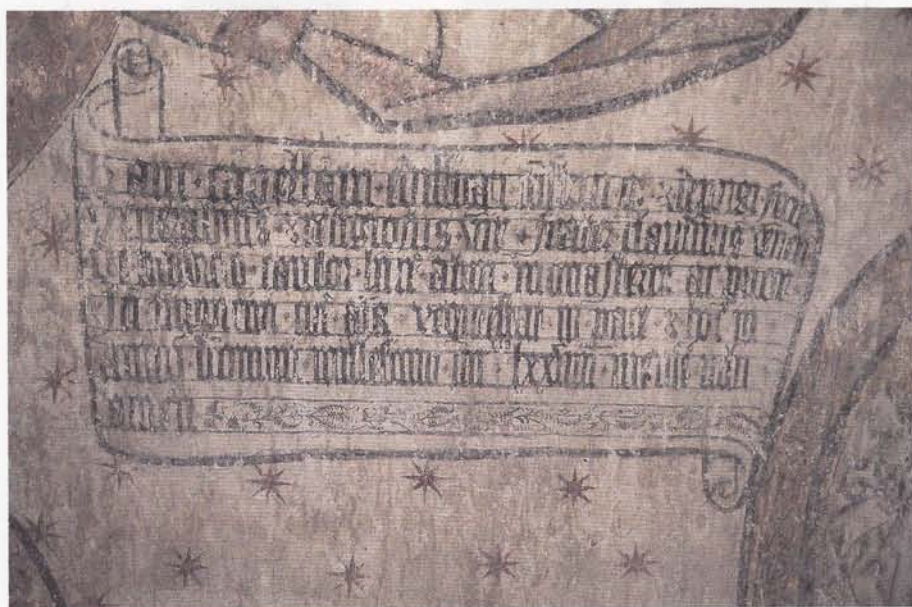


Fig. 14 : Dédicace de la chapelle de Claude Venet. *Cl. R. Le Penne, 2000.*



Fig. 16 : Inscription de saint Jean. *Cliché R. Le Penne, 2000.*



Fig. 17 : Inscription de saint Luc. *Cliché R. Le Pennec, 2000.*



Fig. 18 : Inscription votive. *Cliché P. Chevalier, 2002.*

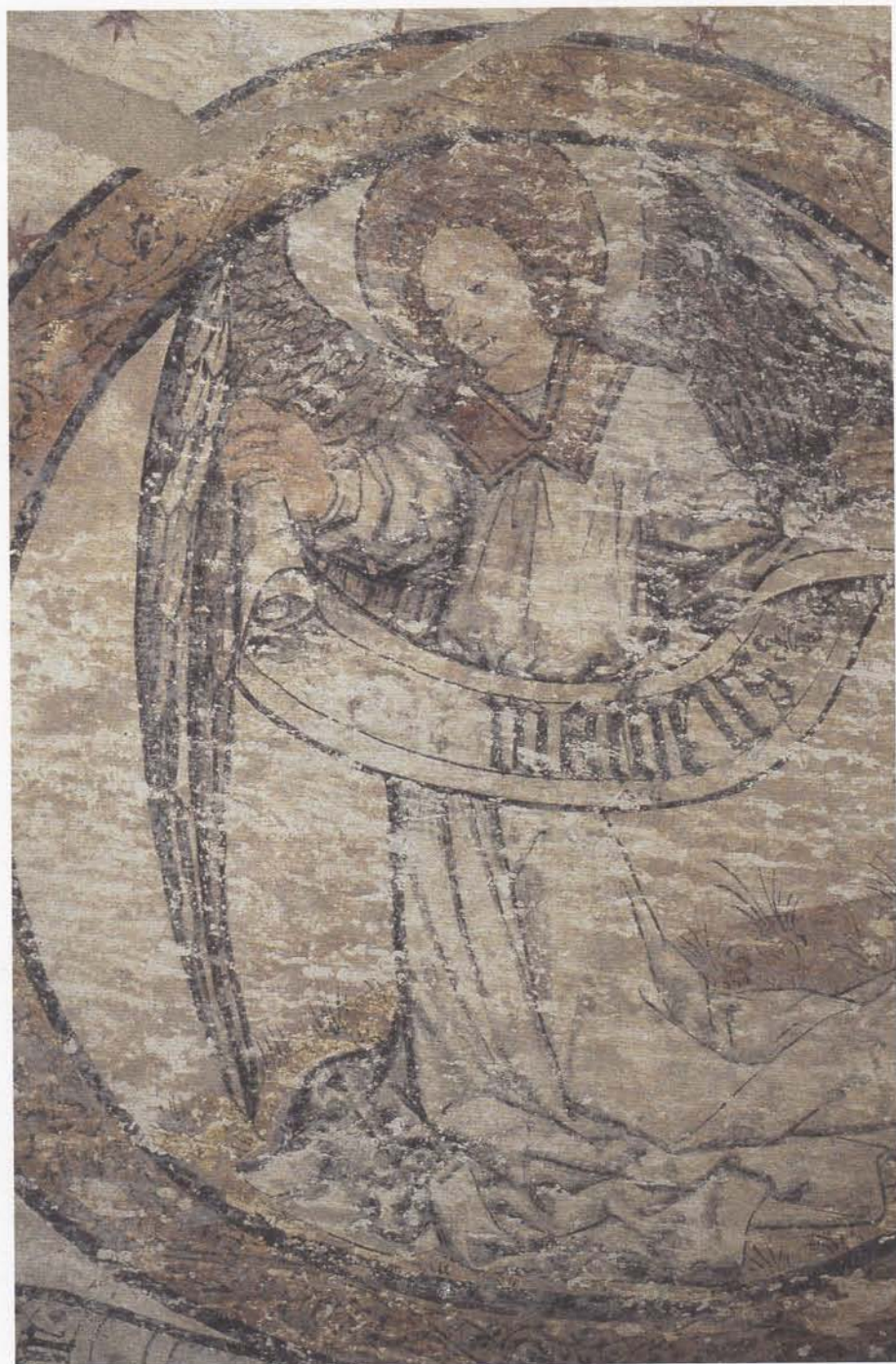


Fig. 15 : Ange de saint Mathieu. Cliché R. Le Pennek, 2000.